

Livret CE-Syndicats du Crédit Coopératif

Le compte sur livret dédié aux Comités d'entreprise et aux Syndicats

Vous souhaitez une solution simple et rentable pour votre épargne ? Vous recherchez un placement souple qui vous permette d'épargner à votre rythme et sans risque ?

Comités d'entreprise : vous souhaitez une solution d'épargne pour gérer séparément vos budgets ?

LE +

Le Livret CE-Syndicats du Crédit Coopératif () est un livret d'épargne bancaire conçu pour vous permettre de placer votre trésorerie, à un taux attractif.*

Souplesse, rentabilité et sécurité dans un seul produit :
Vous épargnez sans risque selon vos souhaits, à un taux attractif.

Plafond élevé :
Vous pouvez placer jusqu'à 200 000 euros.

Partage possible des intérêts :
Si vous le souhaitez, une partie de vos intérêts peut aller à une association partenaire.

• Principales caractéristiques

- Montants le livret : minimum 10 €, maximum 200 000 euros en capital (hors intérêt)
- Intérêts calculés par quinzaine
- Fiscalité :
 - pour les organismes sans but lucratif exerçant des activités non lucratives : intérêts soumis à l'IS au taux de 24%,
 - pour les organismes sans but lucratif exerçant des activités lucratives : intérêts soumis à l'IS au taux de droit commun
- Frais : aucun, le fonctionnement du compte est gratuit
- Offre limitée à un livret par client Syndicat et deux livrets par client Comité d'entreprise (un pour le budget de fonctionnement, un pour le budget ASC).

• Une option de partage, qui donne "du sens" à votre épargne

- Vous avez la possibilité de partager automatiquement une partie de vos intérêts au profit d'une association partenaire du Crédit Coopératif
- Les organismes bénéficiaires (au choix du souscripteur) sont : France Active, Habitat et Humanisme, Solidarités Nouvelles face au Chômage, ou Artisans du Monde
- Vous avez le choix du taux de partage pour le don : 25%, 50%, 75% ou 100% des intérêt annuels

• Un taux attractif

- 1.75 % brut par an (Taux en vigueur au 1^{er} Février 2013, susceptible de modifications)

EN SAVOIR +

Pour plus d'informations, contactez votre conseiller Crédit Coopératif.

Liste de nos agences sur www.credit-cooperatif.coop

(*) Offre soumise à conditions disponibles en agence.